



## Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration

Le mardi 6 décembre 2016 à ex-bâtiment de l'UFTS, Vic le Comte

### Présents :

Christophe Jeanpetit (circuit Ciné Parc 63), Jean-Paul Preynat (circuit Cinélux 43)

Etait présente : Fabienne Weidmann (coordinatrice Plein Champ)

Excusés : Martine Bellanger (cinéma Le Gergovie à Cournon), Janick Cordier (cinéma La Viouze aux Ancizes), Viviane Paris (cinéma Delta à Saint-Flour), Philippe Dousse (cinéma le Pré Bourges à Mauriac), Alain Déléage (cinéma du Chambon sur Lignon)

Invité excusé : Xavier Gourdet (ex-cinéma Le Chardon de Gannat)

**En préambule**, Jean-Paul Preynat signale les projections de programmes de courts métrages dans 8 médiathèques de Haute-Loire, soit au total 17 séances à proximité des lieux de projections des circuits itinérants. La sélection a été réalisée par Sauve qui Peut le Court Métrage. Outre le fait que ces projections concurrencent le travail des circuits itinérants, ces derniers circuits n'ont pas été informés en amont et découvrent l'existence de ces projections par hasard.

### **Convention Etat/Région 2017-2019**

La nouvelle version de la convention a été approuvée par 4 membres du CA sur 7 : Janick, Martine, Christophe, Jean-Paul.

### **Rendez-vous avec les collectivités**

**Rendez-vous avec la Région Auvergne Rhône Alpes :** le rendez-vous du 23/11 avec François Duval, directeur de la culture à la Région a été annulé pour cause de réunion de dernière minute avec les chefs de service à Lyon à cette même date. Il est reporté au 30 janvier à Clermont-Ferrand. Christophe ira à ce rendez-vous avec Fabienne et un autre administrateur (qui doit se positionner).

La région est encore en pleine réorganisation et les dossiers, comme ceux des médiateurs seront traités en 2017.

**Rendez-vous Département du Puy de Dôme : Dominique Briat, élue à la Culture,** n'a toujours pas donné de dates de rendez-vous.

**DRAC :** un nouveau rendez-vous est à organiser avec Pascal Maubec DRAC, par exemple lors de sa venue en Auvergne. Il est prévu que l'idéal soit un rendez-vous avec deux administrateurs.

### **Point sur le budget en cours et budget prévisionnel 2017**

**Budget 2016** réactualisé au 2 décembre : toutes les subventions sont arrivées : Région, Etat, conseil départemental de la Haute-Loire. Le budget reste maîtrisé et s'équilibre, malgré les deux postes « frais bancaires » et « site internet » dans le négatif (-110 €). Nous pouvons encore continuer l'activité « animations » et « achats de documents AFCAE ».

**Budget 2017** Le CA présent n'atteignant pas le quorum, aucune décision ne peut être prise sur l'orientation du budget lors de cette réunion.

Il est demandé de préparer deux budgets : un « optimiste » avec nos demandes de subventions augmenté telles que nous le souhaiterions et un budget « réaliste/pessimiste » avec la simple continuité des subventions actuelles et/ou les prévisions à la baisse de subventions.

Il est décidé que le budget de l'année n+1 soit préparé pour la réunion de septembre (annéen)

L'association doit rechercher de nouvelles pistes de financement :

- en recherchant une nouvelle banque qui pourrait mieux correspondre à nos valeurs éthiques et mutualistes et nous permettent de trouver de mieux optimiser la somme du livret A.

- via le mécénat et les fondations.

## **Prochaines Missions**

### **Site Internet**

Un essai de mise en ligne de la nouvelle maquette du site internet sera effectuée en janvier 2017.

Des corrections ont été apportées au texte de présentation de l'association et elles devront être reportées sur le site internet.

**Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) :** Christophe doit avoir une réponse cette semaine pour savoir si un nouveau DLA est possible en 2017.

Il souligne le fait que un DLA est participatif et ne peut être pertinent que si les membres du CA s'impliquent.

### **Questionnaire adhérents :**

Fabienne lit sa proposition de questionnaire et Christophe et Jean-Paul y apportent leurs corrections. Voir questionnaire en pièce jointe.

Elargissement du réseau d'adhérents : il est confirmé que l'acte d'élargissement des adhérents doit faire l'objet d'une assemblée générale extraordinaire. Pour simplifier la démarche, elle peut avoir lieu juste avant l'AG ordinaire le même jour.

Le but de cet élargissement est d'ouvrir l'association à des professionnels travaillant dans l'audiovisuel ou structures d'éducation à l'image afin d'apporter de nouvelles perspectives. Bien sûr reste le noyau dur d'exploitants et les missions liées à l'exploitation.

**Représentant Allier :** Comme Xavier Gourdet n'est plus représentatif pour l'Allier, il s'agit de trouver un adhérent qui pourrait s'engager au CA de Plein Champ pour l'Allier.

Il est convenu d'évoquer le sujet avec les adhérents de l'Allier et profiter du prochain prévisionnement à Gannat pour inviter plus franchement les bénévoles de l'UDAAR qui ne

savent peut être pas qu'ils peuvent venir aux projections Plein Champ.

**Listing structures travaillant sur l'image en Auvergne**

**Et Listing des Personnes Ressources Auvergne**

Travail en cours. Fabienne envoie avant la prochaine réunion un lien de partage de documents pour les membres du CA vers ces documents.

## **Défense des cinémas adhérents en CDAC , CNAC**

A la suite de la déconvenue sur le dossier de Montluçon où un de nos adhérents, le cinéma La Palace à Montluçon, est parti seul affronter MEGARAMA qui prévoit l'installation d'un multiplexe à Montluçon, Christophe et Jean-Paul estiment qu'il faut inscrire l'intervention de Plein Champ dans la défense de ses adhérents en CDAC (Commission Départementale d'aménagement commercial) et CNAC (commission nationale d'aménagement commercial). Pour l'instant Frédéric Dubourgnoix (directeur du Palace à Montluçon) après avoir été débouté en CNAC, fait un recours au niveau du tribunal administratif.

Le GRAC (association homologue de Plein Champ sur Lyon), accompagné d'un avocat et de l'AFCAE a fait recours, tout comme trois autres acteurs, CGR, VEO, et Les Amphis de Vienne en CNAC pour protester contre l'avis favorable reçu en CDAC pour le projet de Mégarama à Givors. Suite aux auditions, la commission a rejeté le projet.

Fabienne a contacté Juliette Boutin la coordinatrice du GRAC qui lui a expliqué la procédure et les conditions de ce recours:

- il faut modifier les statuts de l'association afin d'avoir le droit d'intervenir en CNAC, et surtout au niveau du tribunal administratif. Sinon cela peut être opposable par la partie adverse.

- le Grac a fait du lobbying auprès des élus : députés, sénateurs et a demandé à ses adhérents d'écrire à leur maire.

- une rencontre avait été organisée avec le maire.

- les frais d'avocat se montent à 4000 € pour l'ensemble des dossiers CDAC puis CNAC.

Jean-Paul fait remarquer que l'union de plusieurs structures contre un projet peut être

porteuse, comme à Givors. Le syndicat Lyonnais du Cinéma (SLEC) peut être aussi contacté pour travailler ensemble sur les dossiers de défense.

Information du SLEC : pour leurs prochaines élections, le SLEC recherche de nouveaux membres de bureau. La liste des candidats doit parvenir avant le 3 mars. Il serait important que l'Auvergne soit représentée. A ce jour Guy Reynaud, exploitant du cinéma du Puy en Velay et Frédéric Dubourgoux de Montluçon qui va laisser sa place. Si les adhérents sont motivés pour se positionner, le SLEC est preneur.

### **Organisation du travail de Fabienne pour le mois à venir :**

- Préparation de la journée de visionnement à Gannat. Quelques pistes de films sont données comme LOVING . Il est convenu d'attendre les prochains soutiens AFCAE et d'envoyer des propositions par mail au CA pour un choix définitif.
- Programmation les P'tits Mordus de cinéma de janvier à mai 2017 et création de la brochure (devis 2017 validé , inchangé par rapport à l'année dernière)
- Recherche de documentaires pour le Printemps du documentaire, en partenariat avec les Ecrans et éventuellement les Toiles du doc, Traces de Vies.
- hébergement à Cannes
- animations LA SOCIALE Ciné-Parc, Mauriac, Saint-Flour, Le Chambon sur Lignon
- animations La danse des Accrochés

Christophe précise enfin que **l'entretien professionnel** avec Fabienne peut être organisé à l'issue du prochain CA le 26 janvier 2017 à Cournon. Il souhaiterait l'effectuer avec un autre administrateur ((Viviane et Alain se sont proposés en joker avec Janick)

Compte-rendu rédigé par Fabienne Weidmann et Christophe Jeanpetit.